

ABONNEMENT

Un an	25 fr.
Six mois	13
Trois mois	7
Poste	
Un an	30 fr.
Six mois	16
Trois mois	8

On s'abonne

A SAUMUR
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste
et chez tous les libraires

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

Journal d'Annonces Judiciaires et Avis Divers

PARAISANT TOUS LES JOURS, LE DIMANCHE EXCEPTÉ

INSERTIONS

Annonces, la ligne	20
Réclames	30
Faits divers	75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas ; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi.

Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne

A PARIS
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire
L'abonnement doit être payé d'avance

Bureaux : 4, place du Marché-Noir

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie

SAUMUR, 31 JANVIER

LA SITUATION

Les trois groupes de gauche se sont réunis pour examiner la situation.

L'extrême gauche, avisée du prochain dépôt du projet sur le scrutin d'arrondissement, a discuté pour savoir s'il fallait accepter cette réforme électorale et subsidiairement si les élections devraient avoir lieu par anticipation.

La très grande majorité du groupe s'est prononcée pour le retour au scrutin d'arrondissement.

Un grand nombre de membres ont ensuite émis l'avis, conforme, — paraît-il, — à l'opinion du cabinet, qu'il fallait abréger le mandat de la Chambre et faire les élections le plus tôt possible.

Enfin, la majorité a semblé d'avis qu'il fallait changer de ministère.

M. Hubbard a proposé d'interpeller immédiatement M. Floquet. La réunion a repoussé cette motion, mais elle a chargé son bureau de se rendre chez le président du conseil pour lui demander s'il était disposé à pratiquer une politique « d'action énergique » sans demander des lois nouvelles et seulement à l'aide des lois existantes.

Cette entrevue a eu lieu hier à deux heures.

L'union républicaine du Sénat, réunie sous la présidence de M. Bérail, a décidé d'envoyer près de M. Carnot une délégation pour lui demander :

- 1° La retraite du ministère Floquet ;
- 2° L'avènement d'un ministère libéral modéré ;
- 3° Le rétablissement du scrutin d'arrondissement ;
- 4° Des lois répressives sur la liberté de la presse ;
- 5° La suppression de la Ligue des Patriotes.

Le groupe des indépendants a voté après une discussion orageuse, par 47 voix contre 7, le retrait de l'interpellation de M. de Jouvencel.

La plupart ont été d'avis que le ministère Floquet devait demeurer à la tête du gouvernement.

M. Labrousse avec quelques collègues a été d'avis que la dissolution s'imposait et qu'il fallait procéder le plus tôt possible à des élections générales.

MM. de Douville-Maillefeu, Blanc et Milliard ont été chargés de porter à M. Floquet le résultat de cette délibération.

AU PALAIS-BOURBON

Hier, les couloirs étaient animés comme aux jours de grande séance. Mais, remarque curieuse, pas de discussion, pas de tumulte. On se chuchote à l'oreille mille rumeurs contradictoires. Ainsi, à 2 heures, le bruit avait couru que les délégués de l'extrême-gauche refusaient de se rendre au ministère de l'intérieur pour se concerter avec M. Floquet, toute entente ayant été reconnue impossible par suite de dissensions entre les membres de ce groupe.

Or, à quatre heures, MM. Clémenceau, Sigismond Lacroix, Hubbard, traversaient le salon de la Paix, annonçant qu'ils allaient rendre compte à l'extrême-gauche de leur entrevue avec le président du Conseil. Ces délégués ont refusé de donner le moindre détail sur les résultats de cette démarche.

Tout semble mystère dans les couloirs parlementaires. C'est la politique d'intrigues et de marchandages qui n'ose s'affirmer au grand jour. A 2 heures, on prédisait une chute éclatante au ministère Floquet ; à 5 heures, on prétendait que tout était raccommodé. Comprenez qui pourra.

INTRIGUES OPPORTUNISTES

L'éventualité d'une crise ministérielle a fait

surgir les compétitions les plus variées et les intrigues parlementaires les plus inattendues.

L'opportunisme qu'on croyait à jamais fini vient de renaître de ses cendres et de reprendre ses manœuvres en vue de s'emparer une dernière fois du pouvoir.

C'est chez M. Casimir Perier que les conspirateurs tiennent séance matin et soir.

On remarque autour du député de l'Aube MM. Jules Ferry, Jules Roche, Martin-Feuillée, Gerville-Réache, etc.

Le but poursuivi est la constitution d'un cabinet homogène, c'est-à-dire ne comprenant que des opportunistes bon teint, lequel engagerait la lutte par tous les moyens licites ou illicites contre le suffrage universel.

On proclamerait l'état de siège, on bâillonnerait la presse, on imaginerait une conspiration contre la sûreté de l'Etat, et on ferait les élections générales sous le coup du terrorisme qui résulterait de ces différentes mesures.

Ce qu'il y a de plus curieux, c'est que les opportunistes ont des partisans au sein même du ministère Floquet.

LETTRE DU GÉNÉRAL BOUTANGER

Electeurs de la Seine !

Encore sous le coup de la profonde émotion où m'a laissé la merveilleuse manifestation de dimanche, je ne veux cependant pas ajourner l'expression de ma reconnaissance à l'admirable population qui a si bravement marché en colonne serrée contre la coalition parlementaire, composée de tous ceux qui se réclamaient audacieusement de la République, que leurs fautes, leur impuissance et leurs intrigues ont si gravement compromise.

Jamais, sous aucun régime, campagne officielle d'attaques infâmes, de mensonges calculés et de menaces odieuses n'avait été plus scandalement menée contre un candidat. Votre

bulletin à la main, vous avez d'un seul coup balayé calomnies et calomnieux.

Le parti républicain national, basé sur la probité des fonctionnaires et sur la sincérité du suffrage universel, est désormais fondé. La Chambre, qui l'a combattu avec une fureur sans précédent, n'a plus en face d'elle que la dissolution, à laquelle elle n'échappera pas.

Electeurs de la Seine !

C'est à vous, à votre énergie et à votre bon sens que la patrie, notre grande patrie, devra d'être débarrassée des parasites qui la dévorent tout en la déshonorant.

La République est maintenant ouverte à tous les Français de bonne volonté.

Qu'ils y entrent, et que les autres en sortent !

Vive la France !
Vive la République !

Général BOUTANGER.
Paris, 29 janvier 1889.

Le général est l'homme du moment, dit le Figaro, ses paroles prennent une importance chaque jour plus grande. Voici donc ce qu'il y a de plus important dans les déclarations qu'il vient de faire à un de nos confrères :

« Nous ne devons pas regarder en arrière, mais en avant. La caractéristique de notre politique est l'ordre et l'apaisement. »

« La France est avide de paix et de travail, c'est en nous inspirant de ses desirs que nous devons hâter la solution pacifique de notre programme qui doit nous faire sortir enfin d'une période d'incertitude et d'énerverment dans laquelle le commerce languit, l'industrie nationale agonise, et l'agriculture est souvent sacrifiée à des intérêts étrangers. »

« Nous devons nous élever au-dessus des questions de personnes, des haines des partis, des compétitions de chapelles, et avoir un

33 Feuilleton de l'Écho Saumurois.

L'ÉVADÉ

Par Raoul de Navery

La terrasse servait habituellement de lieu de promenade à Grotius ; il pouvait s'y rendre à toute heure ; la présence d'une sentinelle rassurait l'autorité. Mais ce soir-là, après avoir exalté jusqu'à la folie la tendresse filiale d'un malheureux garçon dont la mère se mourait, Jacob lui fit traverser le fleuve, et la plate-forme de la tour du Nord se trouva complètement libre.

Marie Grotius et Cornélie passèrent les premières sur cette plate-forme ; mais elles reculèrent subitement, en apercevant deux sentinelles mousquet en main.

— Rentrez, dit l'une d'elles.

— Mais, répondit Marie, mon mari a le droit de se promener ici à toute heure.

— Pas ce soir, répliqua laconiquement le soldat.

— De qui tenez-vous cet ordre ?

— Du major.

— Du major ! répéta Cornélie avec un faible cri.

— Retirez-vous... respect à la consigne.

Cornélie s'avança vers le soldat.

— Arrière ! fit celui-ci, arrière ! Je ne sais qu'obéir, moi ! Rentrez, ou sinon...

— Trahis ! nous sommes trahis ! dit Cornélie.

Au même instant, la sentinelle aperçut la barque.

— Holà du canot, fit-il.

On ne lui répondit point.

— Au large ! au large ! cria-t-il.

La barque resta immobile.

Hugo, sa femme et sa fille, serrés l'un contre l'autre, attendaient la dernière partie de ce drame. Dans le canot, se tenaient avec Jacob les trois fils d'Hugo Grotius.

— Au large ! répéta la voix furieuse de la sentinelle.

Cornélie agita le bras, afin d'indiquer à Jacob que l'entreprise était manquée ; mais le harponneur demeura impassible.

Alors la sentinelle abaissa son mousquet, et une détonation retentit, suivie d'un cri de douleur.

Cornélie entraîna son père et sa mère. Mais

à peine furent-ils rentrés dans la cellule de Grotius qu'elle s'en échappa, et s'élança dans la galerie du côté de la salle où, une heure auparavant, elle avait trouvé Jean de Mombas.

XI

LUTTES CRUELLES

Au bruit de la détonation éclatant dans la nuit, Jean se leva en proie à une émotion terrible. Il crut mourir des battements désordonnés de son cœur, et ses mains se crispèrent au-dessus de son front avec un geste fou. Il n'avait pas eu le temps d'échapper à ce vertige, lorsque Cornélie se précipita dans la salle.

Ce n'était plus la jeune fille timide qui s'entretenait jadis avec lui dans le salon de la maison de La Haye ; bien moins encore la fiancée suppliante joignant devant lui les mains et lui promettant sa vie en échange d'une complicité tacite ; mais une femme dont le visage et l'attitude révélaient un dédain, une colère inexprimables.

Ses regards se fixèrent sur lui avec une expression telle qu'il recula, frappé au plus profond de son être par cette indignation et ce mépris. Cornélie le suivit dans l'angle de la

salle où il s'était réfugié ; puis, la main étendue, comme si elle le menaçait d'un épouvantable anathème :

— Eh bien ! monsieur ! dit-elle, êtes-vous content ?

— Si vous saviez, Cornélie...

— Je sais qu'après avoir sollicité mes confidences, vous m'avez trahie. Je sais que, tenant de moi les détails de l'évasion prochaine de mon père, vous avez abusé, comme Judas abusa de la confiance du Christ... Hugo Grotius, votre ami, votre protecteur, celui auquel vous donniez déjà le titre de père, devait, aidé de ses fils et d'un homme dévoué, descendre de la citadelle dans une barque ; la tour du Nord manquait de sentinelle... Vous le saviez, je vous l'avais dit... Qui donc a placé là deux soldats, le mousquet au poing ? Vous... Qui leur a donné ordre de tirer sur quiconque approchait de trop près de Lœvestein ? Vous encore... Et maintenant, au fond du canot armé pour le salut de Grotius, gisent peut-être ensanglantés et demi-morts Cornélius, Pieter et Dietrich. Ne dites pas non... Le sang a coulé... Un cri de douleur s'est élevé de la barque... A cette heure, vous n'êtes pas seulement un traître, mais un assassin.

idéal plus noble, plus élevé : le relèvement matériel et moral de la patrie.

» La manifestation du 27 est un pas décisif dans notre marche en avant.

» Paris a acclamé notre programme : Dissolution, Révision, Constituante; il nous appartient d'en poursuivre sans relâche l'accomplissement.

» Il faut que l'Exposition de 1889, cette grande manifestation de notre génie national, ne soit pas troublée par les élections générales dont la Constitution a fixé l'échéance au 30 octobre.

» Il vaut mieux en finir dès aujourd'hui. Nous devons présenter aux nations étrangères qui viendront nous visiter un pays ayant une Constitution qui sera en harmonie avec ses besoins et dont le gouvernement émanera du peuple au lieu d'être la représentation mal définie d'un régime bâtard. »

LETTRE DE M. JACQUES

Document un peu neutre, mais qu'il faut enregistrer par acquit de conscience.

C'est la lettre du blackboulé officiel à ses électeurs :

« Mes chers concitoyens, j'avais eu, sans le rechercher, le grand honneur d'être présenté aux électeurs du département de la Seine par le Congrès, où n'entraient que des républicains.

» Ce choix, comme mes antécédents, signifiait protestation contre le retour au Pouvoir personnel, concentration des forces républicaines pour la Liberté, le Travail et le Progrès.

» Je vous remercie des 462,000 suffrages par lesquels vous m'avez témoigné votre confiance et je reste, après comme avant la lutte électorale, le fidèle serviteur de la République.

» Ed. JACQUES,

Président du Conseil général de la Seine. »

INFORMATIONS

LES MENÉES PLÉBISCITAIRES

On a parlé, dit le Paris, de dispositions spéciales tendant à empêcher les menées plébiscitaires et à interdire à un député en fonctions de poser sa candidature.

Le gouvernement a pu être saisi de différentes dispositions en ce sens, mais nous ne pensons pas qu'elles doivent figurer dans le projet qu'il déposera.

On fait en effet ressortir la difficulté d'arriver, en cette matière, à un texte compatible avec nos principes de liberté. Sous l'Empire, la candidature était une sorte d'investiture préalable soumise à certaines règles.

Les candidats déposaient leurs bulletins, prenaient rang sur un tableau, etc. Il était

— Oh ! c'en est trop, Cornélie ! je ne dois plus vous rien cacher. Sachez donc que si j'ai placé des sentinelles à la tour du Nord, c'est que mon devoir l'exigeait. Kerkove, contraint de s'absenter, venait de partir, me confiant la garde de la citadelle dont il demeurait cependant personnellement responsable. Si votre père s'était évadé, Kerkove eût payé cette évasion de sa tête ; pouvais-je la laisser s'accomplir ? J'ai résisté à la voix de l'amour pour n'écouter que celle du devoir. Cornélie, quelle que soit votre tendresse pour votre père, ce n'est pas vous qui me condamnerez !

Cornélie ne répondait rien et demeurait immobile, en proie à une violente lutte intérieure.

Enfin, elle tendit la main à Mombas :

— Je vous crois, fit-elle, et je vous pardonne.

— Et, moi, reprit Mombas, je veux tout réparer.

» Prenez ces clefs ; Kerkove me les confia en s'éloignant de la citadelle, les voici... Prenez-les, Cornélie... Au bas de l'escalier aboutissant au corridor sur lequel s'ouvre cette salle, vous trouverez une porte basse... Elle donne accès dans les fossés... Vous suivrez la contrescarpe

donc facile d'écarter certaines candidatures dangereuses.

Aujourd'hui, le premier venu pose sa candidature, du jour au lendemain, ne prenant conseil que de lui-même, sans être tenu à aucune déclaration préalable. Souvent même on est candidat sans s'en douter, sans le vouloir. Rien ne peut empêcher un électeur de voter et de faire voter pour l'homme qui lui plaît le plus. On pourrait simplement interdire à certains candidats de signer les affiches. Ce serait puéril.

Les candidats que l'on voudrait atteindre sont ceux qui ont précisément le moins besoin de faire des professions de foi, ceux auxquels on ne demande aucun programme. Les manifestations dont ils seraient l'objet ne seraient donc que plus significatives.

De l'avis général donc, le plus sage serait de laisser les choses en l'état, sauf à prendre et à appliquer toutes les mesures compatibles avec la légalité, dès l'instant où les plébiscitaires se livreraient à des manœuvres constitutionnelles.

L'ÉLECTION DE LA CÔTE-D'OR

On a prêté peu d'attention à l'élection législative qui a eu lieu dimanche dans la Côte-d'Or. Elle valait cependant la peine qu'on examinât un peu les péripéties par lesquelles elle a passé. Il y a un an environ, lorsqu'il s'agissait de remplacer M. Sadi Carnot, élevé à la Présidence de la République, les radicaux, au nom de la concentration républicaine, exigèrent l'exécution d'une promesse antérieurement faite par les opportunistes. Un des leurs, M. Cernesson, fut imposé comme candidat et élu.

Les opportunistes toutefois stipulèrent que « la prochaine fois » ce serait leur tour de présenter un candidat. Cette « prochaine fois » étant arrivée, on n'a tenu aucun compte d'engagements plus ou moins sérieusement pris. On a eu deux candidatures et c'est le radical qui a triomphé. C'est un des résultats de la concentration républicaine. Elle déplace constamment son axe dans la direction de la gauche. On en est aujourd'hui au radicalisme. Où en sera-t-on demain ?

LE VIRUS

On a de nouveaux renseignements sur l'affaire de Longwy, et malheureusement ces renseignements, si on les rapproche d'incidents analogues qui se sont produits dernièrement à Commercy et à Grenoble, nous donne une triste indication sur l'état d'esprit de l'armée.

Ce n'est point comme on l'avait dit pour s'amuser, pour « tirer une bordée », suivant l'expression militaire, que les 74 chasseurs à pied, sous-officiers en tête, ont passé sans permission la frontière et sont restés quarante-huit heures absents. C'est, ont-ils dit eux-mêmes à leur rentrée, pour « faire une manifes-

— Oh ! c'en est trop, Cornélie ! je ne dois plus vous rien cacher. Sachez donc que si j'ai placé des sentinelles à la tour du Nord, c'est que mon devoir l'exigeait. Kerkove, contraint de s'absenter, venait de partir, me confiant la garde de la citadelle dont il demeurait cependant personnellement responsable. Si votre père s'était évadé, Kerkove eût payé cette évasion de sa tête ; pouvais-je la laisser s'accomplir ? J'ai résisté à la voix de l'amour pour n'écouter que celle du devoir. Cornélie, quelle que soit votre tendresse pour votre père, ce n'est pas vous qui me condamnerez !

— Oh ! Jean ! Jean !

— Agissez vite.

— Nous accompagnerez-vous ?

— Non, moi je reste.

— Vous restez ! Quand nous reverrons-nous ? en quel lieu viendrez-vous nous rejoindre ?

— Là où les grands cœurs ne se suspectent point, où nul ne redoute les faux jugements des hommes.

— Vous voulez mourir !

— Qu'importe, si vous savez que je vous aime !

Jean s'avançait vers Cornélie ; il allait lui prendre la main, quand Ter-Gois parut dans la salle.

— Il semblait plus roide, plus dur que jamais, et jeta sur Cornélie un regard soupçonneux.

— Monsieur le major veut-il me remettre les clefs, afin que je ferme les dernières portes ?

», pour protester contre plusieurs de leurs officiers dont ils n'étaient point pleinement satisfaits. Envisagée à ce point de vue, la chose est grave et vient, avec les suicides et les crimes qui se succèdent depuis quelque temps dans l'armée, nous donner une lamentable preuve que le virus de décomposition que la République porte en elle s'étend partout.

L'ARRONDISSEMENT « JACQUISTE »

Ainsi que nos lecteurs ont pu le voir, M. Jacques n'a eu la majorité sur le général Boulanger que dans un seul arrondissement, le troisième, où il a obtenu 7,646 voix contre 6,792.

Cet arrondissement, un des plus républicains de Paris, est représenté au Conseil municipal par MM. Darlot, Rouzé, Chautemps et Foussier. On remarque qu'il est habité par une nombreuse population israélite.

TROP PRESSÉ DE CHANTER VICTOIRE

Curieux écho de la lutte électorale du 27, et qui montre bien les illusions que se faisaient nos gouvernants. Dimanche, vers quatre heures, M. de Levenhaupt, ministre de Suède et Norvège à Paris, se rendait aux affaires étrangères et demandait à M. Goblet de le mettre à même de renseigner son gouvernement le plus rapidement possible sur le résultat du scrutin qui allait se clore.

— Très volontiers, monsieur le ministre, répondit M. Goblet. Nous sommes fixés et vous pouvez télégraphier à Stockholm que Boulanger est battu par Jacques de plus de soixante mille voix.

Nous pouvons garantir que la dépêche a été envoyée. Les boulangistes de Stockholm ont dû être pendant quelques heures dans la désolation.

C'est égal, quand M. Goblet donnera des renseignements au gouvernement suédois, il est probable qu'à la légation on les contrôlera avec soin.

IMPRESSIONS A L'ÉTRANGER

EN ALLEMAGNE

Le Journal des Débats publie la dépêche suivante :

Berlin, 8 janvier.

« L'élection du général Boulanger à une majorité aussi inattendue a produit une vive impression à Berlin ; ceux qui sont animés de mauvaises dispositions à l'égard de la France s'en réjouissent, mais chacun y voit un symptôme de la décadence et de la fin prochaine de la République.

» La Gazette nationale, entre autres, estime que la République serait perdue du jour où un prétendant sérieux entrerait en campagne. »

La Gazette de l'Allemagne du Nord, commentant l'élection de la Seine, dit que le régime de la République parlementaire vient de subir un échec grave dans la capitale.

La Gazette nationale dit à son tour : « L'élection du général Boulanger, à laquelle tous les mécontents de Paris ont contribué, constituée, en tout cas, un échec grave pour les républicains et surtout pour les radicaux qui se trouvent actuellement au pouvoir. »

La Post conclut en conseillant à M. Boulanger de ne pas laisser passer l'impression de sa victoire. S'il attendait jusqu'aux élections générales, il ferait preuve d'un manque d'énergie et il donnerait aux républicains le temps d'employer contre lui des moyens héroïques.

Le Tagblatt de Berlin croit que l'élection du 27 aura légèrement ébranlé le sentiment de sécurité et le contentement de soi-même des républicains. Elle leur fera voir au bord de quel précipice la République se trouve acculée après dix-huit ans d'existence.

EN ESPAGNE

L'Imparcial de Madrid dit que c'est un désastre non seulement pour les radicaux de la municipalité de Paris, mais pour le gouvernement tout entier. Cette élection a une grande importance, non seulement par elle-même, mais surtout comme symptôme et comme pro-

logue des futures élections pour le renouvellement de la Chambre.

MORT DU PRINCE HÉRITIER D'AUTRICHE

Nous recevons de Vienne la douloureuse nouvelle de la mort du prince impérial d'Autriche, Rodolphe, mort subitement à Mierling, probablement d'une attaque d'apoplexie.

MORT DU ROI D'ANNAM

Une dépêche de l'Extrême-Orient a apporté la nouvelle de la mort du roi d'Annam.

Dong-Klan était monté sur le trône le 19 septembre 1885 ; il succédait à Nam-Ghui qui avait pris la fuite après l'attentat de Hué, le 5 juillet 1885. On sait que Nam-Ghui, récemment arrêté sur la frontière siamoise, est aujourd'hui interné à Alger.

CHRONIQUE LOCALE

ET DE L'OUEST

LA MISSION JAPONAISE A L'HOPITAL MILITAIRE

La mission japonaise a visité ce matin l'Hôpital militaire de Saumur avec le docteur Bélimé.

La mission a admiré la bonne tenue des salles et a été émerveillée des soins éclairés et dévoués que les malades militaires reçoivent de tous les médecins-majors de l'Ecole.

ÉGLISE SAINT-NICOLAS

Fête de l'Adoration perpétuelle

Vendredi 1^{er} février. — Messes basses à 8 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures. — Grand-messe à 10 heures 1/2.

Vêpres à 3 heures. — Complies à 8 heures ; sermon par M. l'abbé Calaber ; cantique et musique ; adoration nocturne.

Samedi 2 février. — Fête de la Purification de la Très Sainte Vierge. — Messes basses à 3 h. 1/2 ; 6 heures, 7 heures, 8 heures, 9 heures. — Grand-messe à 10 heures 1/2.

Vêpres à 3 heures. — Clôture des exercices à 8 heures du soir ; sermon par M. l'abbé Garnier, l'apôtre de la classe ouvrière ; illumination et salut en musique.

ACCIDENT MORTEL

Hier, pendant le pansage, un accident très malheureux a eu lieu à l'Ecole de cavalerie.

Un militaire de la 5^e compagnie de cavaliers de remonte, le nommé Robin, a reçu une ruade d'un cheval en pleine poitrine.

Il en est résulté de graves lésions des organes thoraciques, cœur et poumons, qui ont amené la mort presque instantanément.

L'autopsie aura lieu demain matin par les soins du docteur Bélimé, médecin-major à l'Ecole de cavalerie.

LE ROI D'YS A SAUMUR

La représentation du Roi d'Ys a eu lieu hier soir avec le succès prévu et bien mérité. Les artistes de M. Justin Née ont joué devant une salle absolument comble. M. le directeur doit comprendre maintenant que tant qu'il donnera des *babioles*, il jouera devant les banquettes, et que quand il offrira aux amateurs de théâtre des ouvrages sérieux ou de valeur, il fera toujours de bonnes recettes.

Tous les artistes se sont montrés à la hauteur de leur rôle que la musique difficile de Lalo rend encore plus ingrat.

M^{me} Duvivier et Levasseur ont à plusieurs reprises été couvertes d'applaudissements. Elles ont joué en artistes consommées et ont chanté les rôles de Rosenn et de Margared avec une rare perfection. Toutefois, on s'est plaint, dans la salle, de la démarche nonchalante de M^{me} Duvivier et de sa façon hautaine de remercier le public de ses sympathiques bravos.

MM. Verlet, Romieu et Larrivé ont eu des passages pleins de difficultés dont ils sont sortis avec beaucoup de succès. Le premier a une

voix faible, le second est un bon baryton et M. Larrivé est toujours enroué.

Enfin les chœurs de femmes et d'hommes étaient beaucoup plus nombreux que de coutume; l'orchestre même était plus garni, ce qui ne nuisait nullement à la perfection du chant.

On ne s'est pas expliqué l'envahissement calme de la mer. A Angers, les flots s'agitent et s'avancent peu à peu, et quand Margared, la coupable, s'est fait justice, la mer s'apaise. A Saumur, on n'a rien vu de tout cela; c'est sans doute dû à l'imperfection des machines. Il serait temps de compléter les accessoires des coulisses.

TOURNÉES SAINT-OMER

M. Saint-Omer nous annonce que sa troupe parisienne donnera sur le théâtre de Saumur, lundi prochain 4 février, une représentation extraordinaire composée ainsi qu'il suit :

Un *Chapeau de paille d'Italie*, comédie en 5 actes, de Labiche et Marc Michel, avec M^{me} J. Saignard, Alice Réal, MM. Saint-Omer et Le Bon dans les principaux rôles.

On commencera par le *Petit Voyage*, comédie en 1 acte, de Labiche.

UNE CANDIDATURE AUX PONTS-DE-CÉ

Sous ce titre, on lit dans le *Journal de Maine-et-Loire* :

« On nous annonce que M. le préfet Bardon, peu rassuré sur la solidité du gouvernement républicain en général et des préfets en particulier, a l'intention de poser sa candidature au Conseil général dans le canton des Ponts-de-Cé.

« Il compte sur la sympathie des cultivateurs de la vallée, et on nous dit que s'il fait des tournées électorales, il recevra partout et notamment à la Bohalle et à la Daguinière l'accueil le plus encourageant.

« S'il en était besoin, les instituteurs qui, suivant lui, n'ont rien à faire, chaufferaient sa candidature qui serait certainement appuyée par tout ce qui, de près ou de loin, touche à notre lycée. »

POITIERS. — Nous lisons dans le *Journal de la Vienne* :

« Les résultats de l'élection de la Seine étaient attendus, à Poitiers, comme partout d'ailleurs, avec la plus grande impatience. Aussi, dimanche soir, dès 9 heures, de nombreux groupes se sont formés sur la place d'Armes, ainsi que dans tous les cafés et dans les rues. On ne s'abordaît que par cette question : A-t-on des nouvelles ? »

« Et les nouvelles étaient rares. Le télégraphe ne fonctionnait pas très bien. Les partisans du général Boulanger disaient : pas de nouvelles, bonnes nouvelles.

« Et, en effet, si le dépouillement eût été favorable à M. Jacques, le candidat de la République, M. le Préfet n'eût pas manqué d'en informer les F. et amis qui se fussent empressés de répandre le bruit de la victoire.

« On avait, d'autre part, un moyen bien simple d'être renseigné. Le *Cercle Français* devait illuminer en l'honneur du succès de Jacques. On le savait. L'allumette était préparée et on n'attendait que la dépêche pour embraser le balcon.

« Tous les yeux étaient donc fixés sur les fenêtres du Cercle; mais les minutes et les heures passaient et l'allumeur n'apparaissait pas.

« Et chacun de conclure : Donc, Boulanger est élu.

« M. le Préfet était au théâtre; il prenait, de quart d'heure en quart d'heure, un air de plus en plus navré.

« Il n'y avait plus à douter : Boulanger était élu.

« Enfin, vers dix heures, arrive une dépêche donnant les résultats de 200 sections. Le général Boulanger a 45,000 voix de majorité. Son succès est dès à présent certain.

« Les promeneurs crient : Vive Boulanger ! et M. Cleffie, qui rentre à la préfecture, est

salué par des acclamations en l'honneur du général.

« Des ombres qui s'agitent derrière les rideaux de Cercle Français donnent des signes non équivoques d'impatience et de colère.

« Calmez-vous, messieurs, cela ne fait que commencer. »

PROPOS D'UN MÉCONTENT

Nous lisons ce qui va suivre dans une correspondance républicaine, que reçoivent bon nombre de journaux; la scène et le dialogue sont fictifs; mais les idées et le mécontentement de l'interlocuteur sont très réels.

« C'est en chemin de fer, la conversation s'engage sur la pluie et le beau temps; un journal prêté ou emprunté sert de prétexte à une causerie politique. Alors, pour peu que vous sachiez vous y prendre pour provoquer la confiance de votre voisin, il se déboutonne et vous dit tout ce qu'il a sur le cœur.

« Vous n'avez qu'à ne pas l'interrompre, ou bien à placer ça et là quelques « cependant... », à lui faire doucement observer que ses plaintes sont peut-être exagérées, que, somme toute, il jouit de plus de liberté que sous les régimes antérieurs, qu'il a son bulletin de vote, etc., etc., de suite, le brave homme vous répondra à peu près ceci :

« Laissez-moi, je vous prie, avec votre liberté, avec tous vos droits, ce pouvoir que vous m'attribuez. Je cherche ce que j'ai gagné à l'avènement de la République, et à son triomphe définitif, auquel j'ai coopéré, oui, monsieur, car j'ai, depuis 1875, toujours voté pour les candidats républicains. Eh bien ! j'en suis, je vous le répète, à chercher ce que j'ai gagné au changement de régime.

« D'abord, les feuilles de percepteur présentent chaque année un total plus élevé. On a d'abord dit que c'était pour payer la rançon et les frais de la guerre. Bon, j'ai payé. L'année d'après et les suivantes, ça encore augmenté, puis les charges communales et départementales ont accru de moitié ce que je payais d'impôts à l'Etat.

« Mon bulletin de vote, mais je l'avais aussi bien avant, et je votais pour qui je voulais.

« Le maître d'école s'occupait moins de politique, ce qui fait que le curé ne s'en occupait pas autant. La liberté de la presse, le droit de réunion ? Qu'est-ce que ça me fait. Je n'ai pas le temps de m'en servir, et je vois quels sont ceux qui s'en servent; merci bien, ça me coûte trop cher, à moi, qui, somme toute paye le pain de leurs campagnes, car c'est moi, c'est nous, oui, monsieur, qui payons les places nouvelles, les chemins de fer, les routes et autres récompenses électorales qui sont les dons de joyeux avènement des politiciens qui jouissent de ces droits-là.

« Vous me dites que l'école est gratuite. La bonne histoire ! Autrefois, j'envoyais mon gars et ma fille, l'un chez le magister, l'autre chez la bonne sœur; ça me coûtait trente sous par mois pour le garçon et vingt sous pour la fille, plus une voiture de bois à brûler pour l'hiver, qui servait à chauffer les petits des pauvres, et nous autres, qui étions à l'aise, seuls nous donnions nos trente ou vingt sous par mois. Aujourd'hui que je n'ai plus de micoches à l'école, je paye tout de même. Mon voisin, qui envoie les siens à l'école de la bonne sœur, paye pour cette école-là et pour l'autre, où il n'envoie pas ses filles. Est-ce juste ? »

« L'école est laïque, dites-vous ? C'est ça qui met du beurre dans la soupe des malheureux ! »

« Tenez, Monsieur, jadis, dans ma commune, il n'y avait qu'une école de filles, et trois religieuses pour la tenir. Elles apprenaient à lire, à écrire et les quatre règles, un peu à coudre, si l'enfant restait jusqu'à 13 ans à l'école. Puis, entre les heures d'école, la nuit, quand il y avait un malade dans les hameaux voisins, une des sœurs le veillait, elle soignait les pauvres gens, faisait la quête pour eux.

« On les a remplacées par une belle dame qui porte des chapeaux et dont le mari est

inspecteur de je ne sais quoi. Elle a deux sous-maitresses qui, le dimanche, sous les arbres de la promenade, échangent des coups d'œil avec les clercs du notaire et les autres freluquets du pays. »

Et généralement le brave homme s'anime en parlant. Il vous répète qu'il n'a rien gagné au changement de régime, et que ce soit Ferry, Floquet, Boulanger, ou le diable qui soit le maître, ça lui est bien égal, après tout, et il se moque bien de l'étiquette que porte le flacon, si c'est toujours la même drogue qui se trouve dedans.

Que si, ne trouvant rien à répondre à ses récriminations, vous essayez d'un dernier argument, pour prouver la supériorité du régime républicain, en disant qu'au moins, aujourd'hui, le pays ne risque pas d'être entraîné, sans son assentiment, dans une guerre, comme sous la Royauté ou l'Empire, votre interlocuteur s'esclaffera de rire, et vous répondra en citant la Tunisie, le Tonkin et Madagascar.

BULLETIN FINANCIER

Paris, 30 janvier 1889.

Le marché de nos rentes a pris une allure plus vive. On cote le 3 0/0 à 82.92; le 4 1/2 0/0 à 104.72.

L'action du Crédit Foncier demeure très ferme à 4,343.75. Les demandes ont été très actives sur les obligations de toutes sortes. Il est difficile de trouver, parmi les valeurs à lots de notre place, des titres offrant les mêmes avantages. Les obligations des villes de Paris, Marseille et Lyon sont plus chères et ne participent pas à autant de tirages.

La Société Générale est à 480. Une hausse prochaine paraît inévitable, en raison des bénéfices que cet établissement réalise dans les nombreuses opérations auxquelles elle prend part.

La Banque d'Escompte est tenue à 528.75. Les Dépôts et Comptes courants se négocient à 603.75.

Tous les actionnaires et obligataires de Panama présents à l'assemblée du 26 ont acclamé M. de Lesseps quand il leur a fait connaître la constitution d'une nouvelle Société ayant pour but la sauvegarde des intérêts immenses déjà engagés. La nouvelle combinaison fait le plus grand honneur à la Banque Parisienne qui n'a pas hésité à donner un concours efficace à une œuvre qui, par le nombre des Français actionnaires et obligataires actuels de Panama, a tous les caractères d'une œuvre nationale. Les nouvelles actions en cours d'émission font ce soir en Bourse 10 fr. de prime. Les demandes seront reçues à la Banque Parisienne jusqu'au 2 février.

Les obligations des Immeubles de France sont tenues à 377.50 et 378. C'est un prix qui est encore fait pour attirer les acheteurs; cette obligation mérite le cours de 500 fr. qu'a atteint le titre similaire de la Banque Hypothécaire.

Nos chemins de fer sont fermes.

Un bon conseil !

Saint-Jean de Daye (Manche), le 4^e août 1888. — Depuis dix mois je souffrais de névralgies et de maux de tête; je ne pouvais dormir. Aucun remède n'avait pu me guérir, quand, sur le conseil d'un ami, je pris une boîte de vos bonnes Pilules Suisses à 4 fr. 50 la boîte; depuis lors je ne ressens plus rien; mes douleurs ont complètement disparu. J'autorise M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris, à publier ma lettre.

(Sig. lég.) PAUL LE PETIT.

Dernières Nouvelles

Le général Boulanger doit venir aujourd'hui à la séance.

Si le ministère Floquet n'est point démissionnaire aujourd'hui jeudi, soit de bon gré, soit à la suite de l'interpellation Jouvencel, une manifestation hostile au ministère radical sera faite à la Chambre haute, sous forme d'interpellation. La politique opportuniste dont M. Challemel-Lacour s'était fait le porte-parole triomphe donc au Sénat.

Service spécial de l'ÉCHO SAUMUROIS.

Paris, 31 janvier, 1 h. soir.

Conseil des ministres. — Après l'expédition des affaires courantes, le ministre des affaires étrangères a fait connaître que le gouverne-

ment anglais avait répondu qu'il considérait les îles de l'Archipel Toubai comme acquises au protectorat français, et qu'il repoussait toutes les demandes des indigènes.

C'est à la suite d'une interpellation de M^{re} Freppel que le gouvernement s'est occupé de cette question importante pour la France.

Le prince Run-Lan, fils de Tu-Duc, a été élu roi de l'Annam, le 30 janvier.

Le nouveau roi est âgé de 40 ans.

Le conseil a décidé que le gouvernement français rectifierait cette nomination.

Le conseil adopte ensuite le texte des projets punissant sévèrement les attaqués contre la constitution, limitant le colportage et l'affichage, et aussi les frais d'élection, à peine de délit de corruption.

M. Floquet va déposer et développer ces projets de loi.

ÉPICERIE CENTRALE

28 et 30, rue Saint-Jean

P. ANDRIEU, Successeur

BAISSE DE PRIX

Petits pois supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes 4 fr. »
Hors ville 90
Haricots verts supérieurs, la boîte de 4 litre, pour six personnes 90 cent.
Hors ville 80 —

étant toute concurrence comme qualité.

Toute personne achetant pour 3 fr. de marchandises à l'Épicerie Centrale aura droit à un billet de tombola gratis.

1,000 numéros pour 3 gagnants :
1^o Une Magicienne; 2^o Un Vaisseau marchand; 3^o Un Moulin tournant. Ces trois pièces sont à musique et jouent des airs différents.

Eviter les contrefaçons

LESSIVE-IRIS

Nous engageons à ne pas confondre la véritable LESSIVE-IRIS avec les nombreux produits vendus sous le nom de Lessive parfumée à l'iris ou à la violette, et qui ne sont que de grossières imitations sans aucune valeur hygiénique et antiseptique.

CRÉDIT LYONNAIS

AGENCE D'ANGERS

Boulevard de Saumur, 30

TRAITE TOUTES LES OPÉRATIONS DE BANQUE ET DE TITRES, NOTAMMENT :

Escompte et Recouvrement du Papier de Commerce sur la France et l'Étranger.

Ouverture de Crédits, de Comptes-Courants, de Comptes de Dépôt, produits d'intérêt.

Délivrance de Chèques, Mandats et Lettres de crédit sur tous pays.

Ordres de paiement par correspondance ou par télégraphe.

Achats de monnaies et billets étrangers.

Paiement immédiat et sans aucun frais de tous les Coupons.

Exécution des Ordres de Bourse, au comptant et à terme, à toutes les Bourses Françaises et Étrangères.

Avances sur titres français et étrangers.

Souscription sans frais à toutes les émissions.

Régularisations de titres, Renouvellement de feuilles de coupons, Versements et Libérations, Echanges de titres, Transferts et Conversions, Remboursements de tous titres Français et Étrangers sortis à un tirage, Productions aux faillites, etc.

Avis. — L'Agence possède, pour la garde des titres et objets précieux, une installation toute spéciale, offrant toutes les garanties possibles de sécurité.

L'Agence vérifie sans prendre toutefois aucune responsabilité à cet égard, les listes de tirages pour les titres ainsi déposés, et en cas de sortie d'un des numéros, en avise de suite le déposant.

Les titres sont constamment à la disposition du déposant, qui peut les retirer à toute heure de la journée et sans avoir à prévenir d'avance.

LES FRÈRES MAHON

médecins spéciaux, obtiennent mille guérisons par an dans les hôpitaux. Maladies de la peau et du cuir chevelu, teignes, dartres, chute des cheveux, etc. Le docteur Mahon, chargé pendant trente ans de traiter à l'hôpital d'Angers, consulte le dernier dimanche de chaque mois à Angers, de 3 à 4 heures, à l'hôtel d'Anjou. Dépôt des Pommades MAHON à Saumur, à la pharmacie GABLIN. — Paris, rue Rivoli, 30.

PAUL GODET, propriétaire-gérant.

Etude de M^e AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23, hôtel Blancier.

A VENDRE Maison d'habitation

VASTE USINE

Occupée par M. FUSEILLIER, constructeur-mécanicien à la Croix-Verte, comme une de Saint-Lambert-des-Lévéés.

AVEC OU SANS MATERIEL

S'adresser à M^e AUBOYER.

Etude de M^e LE BARON, notaire Saumur.

A VENDRE

A l'amiable
ou

Très vaste Etablissement
NOMME

VILLA PLAISANCE

Situé à 1 kilomètre de Saumur, Aménagé pour Fêtes, Noces et Banquets

Avec Jardins, Bosquets et Jeux de toutes sortes.

S'adresser à M^e LE BARON, notaire.

Etude de M^e LE BARON, notaire à Saumur.

A VENDRE

La TERRE de la PRÉSAIE

Comprenant

VIEUX CHATEAU ET FERMES

Le tout en un seul tenant, contenant 121 hectares, situé communes de Vivy, Longué et Saint-Lambert-des-Lévéés.

A Vendre ou à Louer

Jolie petite Propriété

Située route de Dampierre.

Comprenant : chambres, grenier, jardin avec pavillon sur la route. S'adresser au bureau du journal.

Etudes de M^e ALBERT, avoué à Saumur, Et de M^e BRETON, notaire à Varennes-sous-Montsoreau.

A VENDRE

PAR ADJUDICATION

En l'étude et par le ministère de M^e BRETON, notaire à Varennes, commis à cet effet, le DIMANCHE 3 FEVRIER 1889, à 1 heure de l'après-midi,

LES IMMEUBLES

Dépendant de la faillite du sieur Jean-Désiré NÉRET, ancien marchand forain au bourg de Varennes.

1^{er} Lot. — Maison d'habitation, Servitudes, Cour et Jardin, contenant 9 ares 50 centiares, au bourg de Varennes.

Mise à prix : 3,500 fr.

2^e Lot. — Nue-propiété de 2 ares 60 centiares de terre, au Ruisseau, commune de Varennes, soumis à l'usufruit du sieur Pierre Baudry, charpentier au bourg de cette commune.

Mise à prix : 20 fr.

3^e Lot. — Nue-propiété de 17 ares 90 centiares de terre, aux Mietteries, même commune, soumis également à l'usufruit de M. Baudry.

Mise à prix : 150 fr.

Total des mises à prix : 3,670 fr.

Pour les renseignements, s'adresser :

1^o A M^e ALBERT, avoué poursuivant la vente;
2^o A M^e BRETON, notaire, rédacteur et dépositaire du cahier des charges.

Etude de M^e BREVET, notaire à Tigné.

A VENDRE OU A LOUER

Le FOUR à CHAUX de RIOU

Situé commune de Tigné, sur la route d'Abigné,

Avec bâtiments d'exploitation, magasins, hangars et abris, et terrain en dépendant, d'une contenance totale de 89 ares 8 centiares.

Pour renseignements et pour traiter s'adresser à M^e BREVET, notaire.

Par suite de décès A CÉDER PRÉSENTEMENT A SAUMUR

Un Etablissement de Louage de Voitures

Avec service complet d'omnibus pour les gares des chemins de fer.

GRANDE FACILITÉ POUR LE PAIEMENT

S'adresser au bureau du journal.

A LOUER

Pour la Saint-Jean 1889,

MAISON D'HABITATION

Située rue de l'Abrevoir, Occupée actuellement par M. SPRECHER, distillateur Avec vastes Magasins, Caves, Remises et Ecuries.

S'adresser à M. GIRARD, expert à Saumur, rue Dacier, n° 28.

A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine

MAISON

Rue de la Petite-Bilange, n° 34, près la place du port Saint-Nicolas.

S'adresser à M. FAVARON, rue de la Comédie. (36)

APPARTEMENTS à LOUER

Pour personne seule ou pied-à-terre.

S'adresser à M. OFFRAY, horloger, place Saint-Pierre. (14)

A VENDRE

Très belle JUMENT de pur sang, 7 ans, baie brune, taille 1^m 57, très belles allures, sautant très bien, sans tares. — PRIX : 900 francs.

S'adresser au bureau du journal.

ON DEMANDE Un Ménage pour être domestiques à la campagne, le mari sachant lire, écrire, soigner les chevaux, connaissant les vignes et l'agriculture, la femme étant bonne fille de basse-cour.

S'adresser au bureau du journal.

FUMIERS MILITAIRES

L'Entrepreneur des FUMIERS MILITAIRES de l'Ecole de Saumur prévient MM. les Propriétaires et Cultivateurs, qu'il vend les Fumiers 4 francs le mètre cube pris dans les dépôts, ou rendu à destination, à prix débattu, suivant les distances de transport.

S'adresser au Préposé, rue des Ecuries, à Saumur. (104)

JEUNE HOMME de 17 ans demande place dans une maison de commerce. S'adresser chez M. BOUCHÉ, loueur de voitures, place de la Bilange.

EAU MINÉRALE NATURELLE

VICHY

Source de l'Etat. Applications en médecine : GRANDE-GUILLE. — Affections lymphatiques, maladies des voies digestives, engorgement du foie et de la rate, obstructions viscérales. HOPITAL. — Affections des voies digestives, par suite d'estomac, digestion difficile, inappétence. CÉLESTINS. — Affections des reins, de la vessie, gravelle, calculs urinaires, goutte, diabète, etc. HAUTERIVE. — Proscrite comme Célestins. Administration de la 1^{re} concessionnaire : PARIS, 8, Boulevard Montmartre. EXIGER le NOM de la SOURCE sur la CAPSULE. Dépôt chez tous les marchands d'Eau minérale, droguistes et pharmaciens.

M^{me} MARTIN donne des Leçons de français, de l'anglais et de l'allemand, rue du Portail-Louis, 54.

MAGASINS DE PIANOS ET DE MUSIQUE

Maison G. FISCHER, fondée en 1846, PLACE DE LA BILANGE, SAUMUR.

PILLET-BERSOULLE, S^r

Accordeur-Egaliseur de la Maison PLEYEL, fournisseur de l'Ecole de cavalerie.

Grand choix de Pianos neufs et d'occasion, de différents facteurs, à des prix défiant toute concurrence.

Harmoniums, Violons, Violoncelles, Boîtes à musique pour soirées, Instruments en cuivre et en bois, et Accessoires de musique de toutes sortes.

500 Partitions et choix considérable de Musique classique et autre, pour les abonnés à la Lecture musicale.

Accords, Réparations, Echanges et Location de Pianos.

La Maison ne garantit les accords que s'ils lui sont directement confiés. Un Atelier est spécialement affecté pour la remise à neuf des Pianos droits et à queue.

VENTE ET LOCATION DE PIANOS

HENRI EICHE

Représentant de la maison GAVEAU

8, rue Saint-Jean, Saumur.

M. HENRI EICHE a l'honneur d'informer sa clientèle qu'elle trouvera dans ses Magasins les pianos des Facteurs les plus en renom, au même prix qu'à Paris (transport compris). Locations, échanges, accords, réparations, musique et partitions aux conditions les plus avantageuses.

Saumur, imprimerie de PAUL GODET.

CHEMINS DE FER — GARES DE SAUMUR

LIGNE DE L'ÉTAT

PARIS — SAUMUR — BORDEAUX										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Paris			7 25		12 50	7 55	11 35			
Chartres			9 6	9 38	9 53	9 44	1 38			
Chât.-d-Loir	10 24		12 10	1 52	6 34	12 28	4 49			
Noyant-Méon	11 29		12 54	3 9	7 36	1 13	5 51			
Linières-Bou-	11 39			3 21	7 47		6 2			
Vernantes	11 53			3 36	7 40		6 13			
Blou	12 5			3 48	8 11		6 23			
Vivv.	12 15			3 59	8 20		6 31			
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)	12 27		1 29	4 10	8 30	1 48	6 42			
(départ.)	12 33		1 36	4 16	8 34	1 54	6 53			
Nantilly (arr.)	12 41			4 24	8 41		7			
SAUMUR										
(Etat) (arr.)	12 51			4 38	8 51		7 11			
(départ.)	8 31	10 37		4 13	8 30		6 50			
Nantilly (départ.)	8 37	10 44		4 25	8 43		7 3			
Chacé-Varr.	8 48	10 43		4 31	8 49		7 9			
Bréac-Cyr.	9 2	11 4		4 39	8 56		7 17			
Montreuil	9 19	11 24	2 7	4 49	9 8	2 22	7 29			
Thouars	11 57	2 34	5 38	3 38	2 44	8				
Niort	3 58	4 24	7 59		4 33	10 27				
Saintes	6 28	11 03		6 11	3 8					
Bordeaux	9 39	3 36		9 03	4 54					

BORDEAUX — SAUMUR — PARIS										
STATIONS	Mixte		Expr.		Omn.		Expr.		Omn.	
	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir	matin	soir
Bordeaux			7 15	8 18		8 20		8 20		8 20
Saintes			9 32	10 20		2 5	5 20	8 10		
Niort			12 14	12 33	1 30	4 19	8 21	9 59		
Thouars				12 59	2 03	4 55	9 00	10 31		
Montreuil	9 35	6 38				3 38	5 18	9 41		
Bréac-Cyr.	9 55	7 18				2 46	5 22	9 49		
Chacé-Varr.	10 07	7 27				2 54	5 31	10 53		
Nantilly (arr.)	10 13	7 34								
SAUMUR										
(Etat) (arr.)	10 23	7 45				3 03	5 42	10 03		
(départ.)	7 45	11 25				3 41	5 20			
Nantilly (départ.)	7 53	11 26				3 53	5 32			
SAUMUR										
(Orl.) (arr.)	7 47	11 44	1 29	3 01	5 41		10 59			
(départ.)	7 57	11 54	1 37	3 05	5 45		11 5			
Vivv	8 10	12 09		3 17	5 57					
Blou	8 19	12 18		3 26	6 06					
Vernantes	8 32	12 32		3 39	6 18					
Linières-Bou-	8 45	12 46		3 51	6 30					
Noyant-Méon	8 59	1 12	2 12	4 05	6 42		11 42			
Chât.-d-Loir	10 7	2 15	2 53	5 09	7 48		12 21			
Chartres	2 50	6 51	9 37	12 4			3 22			
Paris	3 23	8	11 50	9 27			5 10			

SAUMUR — PORT-BOULET — CHINON

STATIONS	Mixte	Mixte	Mixte	STATIONS	Mixte	Omn.	Mixte
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 52	9 37	4 31	Chinon	7 43	4 31	9 5
Port-Boulet	8 40	12 12	6 50	Port-Boulet	8 10	4 58	9 45
Chinon	9 04	12 50	7 14	Saumur	9 04	7 06	10 30

SAUMUR — BOURGUEIL

STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.	STATIONS	Omn.	Omn.	Omn.
	matin	soir	soir		matin	soir	soir
Saumur	7 46	12 48	4 31	Bourgueil	8 26	12 18	4 55
Port-Boulet	8 56	3 10	6 49	Port-Boulet	8 30	12 30	5 05
Bourgueil	9 07	3 23	7	Saumur	9 04	7 08	7 06

POITIERS MONTREUIL DOUÉ ANGERS

STATIONS	Mixte	Marc.	Omn.	Mixte	Mixte
	matin	matin	soir	soir	soir
Poitiers	6 3	6 45	12 30		6 15
Moncontour	7 41	13 43	2 27		8 22
Loudun	8 42	1 46	3 4		9 24
Montreuil (a)	9 21	3 24	4 38		10 9
(départ.)	9 29	4 26	5 40	9 30	
le Vaudelnay	9 40	4 48	5 10	9 41	
Baugé	9 50	5 30	5 19	9 52	
Doué	9 57	6 18	5 26	10 1	
Martigné	10 17	7 5	5 40	10 24	
Angers	11 48	9 50	7 10		

ANGERS DOUÉ MONTREUIL POITIERS

STATIONS	Omn.	Mixte	Marc.	Omn.	Omn.
	matin	matin	matin	matin	soir
Angers	4 40		7 30	11 48	5 57
Martigné	6 1	8 26	11	1 13	7 42
Doué	6 24	8 57	11 54	1 37	8 12
Baugé	6 30	9 07	12 16	1 44	8 21
le Vaudelnay	6 37	9 16	12 34	1 51	8 31
Montreuil (a)	6 46	9 26	12 48	2 01	8 41